



La Ve république



F. Hollande

G. Pompidou

C. de Gaulle

J. Chirac

F. Mitterrand

N. Sarkozy

V. Giscard d'Estaing

The image is a collage. On the left, there is a vertical strip showing the French flag (blue, white, and red) and the European Union flag (blue with yellow stars). The background features several semi-transparent images of French politicians: Charles de Gaulle in a military-style uniform with medals, Nicolas Sarkozy in a dark suit, and Jean-Louis Borloo in a grey suit. The text is centered over the collage.

*Comment De gaulle
transforme-t-il la
république ?*



Introduction

La crise du 13 mai 1958



La crise de mai 1958



Manifestation du 13 Mai 1958 à Alger



La crise de mai 1958



Manifestation du 28 Mai 1958 à Paris, organisée par les partis et Syndicats de gauche.



13 mai 1958 A 17 heures, soulèvement à Alger, occupation du Gouvernement général et création d'un Comité de Salut public. Le gouvernement de Pierre Pflimlin est investi à l'Assemblée nationale.

14 mai 1958 Le Comité de Salut public d'Alger lance un appel au général de Gaulle pour constituer un gouvernement de Salut public.

15 mai 1958 Le général de Gaulle déclare "se tenir prêt à assumer les pouvoirs de la République".

16 mai 1958 L'Assemblée nationale vote l'état d'urgence.

24 mai 1958 Un Comité de Salut public, essaimé de celui d'Alger, se constitue à Ajaccio.

28 mai 1958 Démission du gouvernement de Pierre Pflimlin.
Manifestations à Paris en faveur de la défense de la République.

29 mai 1958 Dans un message aux Assemblées, le président de la République René Coty annonce qu'il a décidé de faire appel au "plus illustre des Français".

le général de Gaulle publie un communiqué dans lequel il annonce ses conditions pour gouverner : pleins pouvoirs et mandat constituant.

1er juin 1958 Le général de Gaulle lit sa déclaration d'investiture devant l'Assemblée nationale qui lui accorde à 21h. 15 par 329 voix contre 224.

2 juin 1958 L'Assemblée nationale accorde les pleins pouvoirs au gouvernement du général de Gaulle et vote le projet de loi le chargeant de la réforme constitutionnelle, projet qui sera soumis à référendum

1 Chronologie

13 mai 1958 Pierre Pflimlin, qui semble favorable aux négociations avec l'organisation indépendantiste algérienne (le FLN), est investi à la présidence du Conseil.

À Alger, émeutes des partisans de l'Algérie française. Ils forment un Comité de salut public qui fait appel à de Gaulle.

15 mai 1958 De Gaulle se dit prêt à « assumer les pouvoirs de la République ».

29 mai 1958 Démission du gouvernement Pflimlin. Le président de la République, René Coty, appelle de Gaulle à la présidence du Conseil.

1^{er} juin 1958 De Gaulle est investi président du Conseil par l'Assemblée nationale.

28 septembre 1958 La Constitution de la V^e République est approuvée par référendum (près de 80 % de oui).



COUP DE FORCE A ALGER

LE FIGARO

30 francs

Le Dimanche

EDITION DE PARIS

MERCREDI 14 MAI 1958

Voici des cadeaux offerts pour la CEMERIS



Discophonie 50%

Elégance et Style d'une chemise



Triplefil

137^e ANNEE
N° 4258

114^e JOUR DE L'ANNEE

DIRECTEUR: Pierre BRISSON

114^e JOUR DE L'ANNEE

Abonnements: France 120 F - Etranger 150 F

ÉVÉNEMENTS DRAMATIQUES A ALGER

A l'heure où sont écrites ces lignes, des événements dramatiques se déroulent à Alger.

La dissidence que nous redoutons perdure. Toute chose vient d'éclater, dans un engouffrement au chef de l'État et au régime lui-même.

On voudrait croire encore à la flamme d'un soldat.

Jamais depuis 1940 la France n'a vécu d'heures plus graves.

DÉBAT D'INVESTITURE DANS UN CLIMAT EXCEPTIONNEL

M. PIERRE PFLIMLIN :

- Même si nous devions rester isolés dans notre combat, la France n'abandonnera pas l'Algérie
- Le gouvernement demandera des pouvoirs étendus en matière économique et financière

CRÉATION D'UN COMITÉ civil et militaire présidé par le général Massu

IL « EXIGE » - DANS UN MESSAGE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE - LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT DE SALUT PUBLIC A PARIS

Brèves manifestations et bagarres de l'Arc de Triomphe à la Concorde



Mise au point par les experts d'un programme de rationnement (ESSENCE, PAPIER, TEXTILES, VIANDE, ETC...)

CARBURANT :
Léger recul de la consommation en avril dernier

SYMBOLE DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL AVAIT ÉTÉ ENVAHI PAR LES MANIFESTANTS

MESSAGE AU PRÉSIDENT

Double secteur servi...
le rationnement par tickets semble assuré



3 La Une du journal Le Figaro, le 14 mai 1958



Le gouvernement Pflimlin, plutôt favorable à l'indépendance de l'Algérie, a été investi à la Présidence du Conseil.



P. Pflimlin



2 Le 13 mai 1958 à Alger

Le 13 mai 1958, le siège du gouvernement général d'Alger est pris d'assaut par les partisans de l'Algérie française.



Il y a eu un **coup de force politique à Alger** : le siège du gouvernement général a été pris d'assaut par les partisans de l'Algérie française qui ont **formé un comité réclamant le retour du général de Gaulle** et la formation d'un gouvernement de salut public à Paris.



4 De Gaulle : « être utile à la France » (19 mai 1958)

Lors d'une conférence de presse, de Gaulle explique pourquoi il est prêt à assumer les pouvoirs de la République.

« Ce qui se passe en ce moment en Algérie par rapport à la métropole et dans la métropole par rapport à l'Algérie peut conduire à une crise nationale extrêmement grave. Mais aussi cela peut être le début d'une espèce de résurrection. Voilà pourquoi le moment m'a semblé venu où il pourrait m'être possible d'être utile, encore une fois, directement à la France. Utile, comment ? Eh bien, si le peuple le veut, comme dans la précédente grande crise nationale, à la tête du gouvernement de la République française. »

Conférence de presse au palais d'Orsay, 19 mai 1958.



De Gaulle propose de prendre la tête du gouvernement. Il fait référence à son rôle glorieux durant la Seconde Guerre mondiale comme chef de la France libre puis du gouvernement provisoire.



5 Le discours d'investiture de De Gaulle (1^{er} juin 1958)

« La dégradation de l'État qui va se précipitant. L'unité française immédiatement menacée. L'Algérie plongée dans la tempête des épreuves et des émotions. [...] Telle est la situation du pays. En ce temps même où tant de chances s'offrent à la France, elle se trouve menacée de dislocation et peut-être de guerre civile.

C'est dans ces conditions que je me suis proposé pour tenter de conduire une fois de plus au salut le pays, l'État, la République, et que, désigné par le chef de l'État, je me trouve amené à demander à l'Assemblée nationale de m'investir pour un lourd devoir. [...]

Le gouvernement, si vous voulez l'investir, vous demandera les pleins pouvoirs¹ [...]. Il vous les demandera pour une durée de six mois espérant qu'au terme de cette période, l'ordre rétabli dans l'État, l'espoir retrouvé en Algérie, l'union refaite dans la nation, permettront aux pouvoirs publics de reprendre le cours normal de leur fonctionnement. [...]

Mais ce ne serait rien de remédier provisoirement [...] à un état de choses désastreux, si nous ne nous décidions pas à en finir avec la cause profonde de nos épreuves. Cette cause c'est la confusion et par là-même l'impuissance des pouvoirs [...]. Au gouvernement d'élaborer puis de proposer au pays par la voie du référendum les changements indispensables². »

Discours d'investiture du général de Gaulle
à l'Assemblée nationale, 1^{er} juin 1958.

1. Pouvoir d'agir sans demander l'accord de l'Assemblée.
2. Une nouvelle Constitution.

a. Il brigue la fonction de **président du Conseil**. Le chef de l'État l'a désigné et l'Assemblée nationale doit l'investir.

b. « *La dégradation de l'État* », « *l'unité française immédiatement menacée* » et « l'Algérie plongée dans la tempête des épreuves » sont autant de dangers qui peuvent conduire le pays à la « *dislocation* », voire même à la « *guerre civile* ».



c. *« je me suis proposé pour tenter de conduire une fois de plus au salut le pays, l'État, la République »*

d. De Gaulle se donne pour mission d'obtenir *« l'ordre rétabli dans l'État, l'espoir retrouvé en Algérie, l'union refaite dans la nation »* .

Mais il souhaite aussi en finir avec *« l'impuissance des pouvoirs »* et, pour cette raison, il veut élaborer une nouvelle Constitution.





6 Affiche gaulliste pour le référendum du 28 septembre 1958

Elle est publiée lors de la campagne du référendum sur la nouvelle Constitution.



Marianne, coiffée du bonnet phrygien et drapée dans un drapeau aux couleurs françaises. Bras levés, elle a rompu les chaînes qui la menottaient.



l'ombre du général de Gaulle (képi, bras en V lui aussi).

le pays peut se libérer du « système » = voter oui

6 Affiche gaulliste pour le référendum du 28 septembre 1958

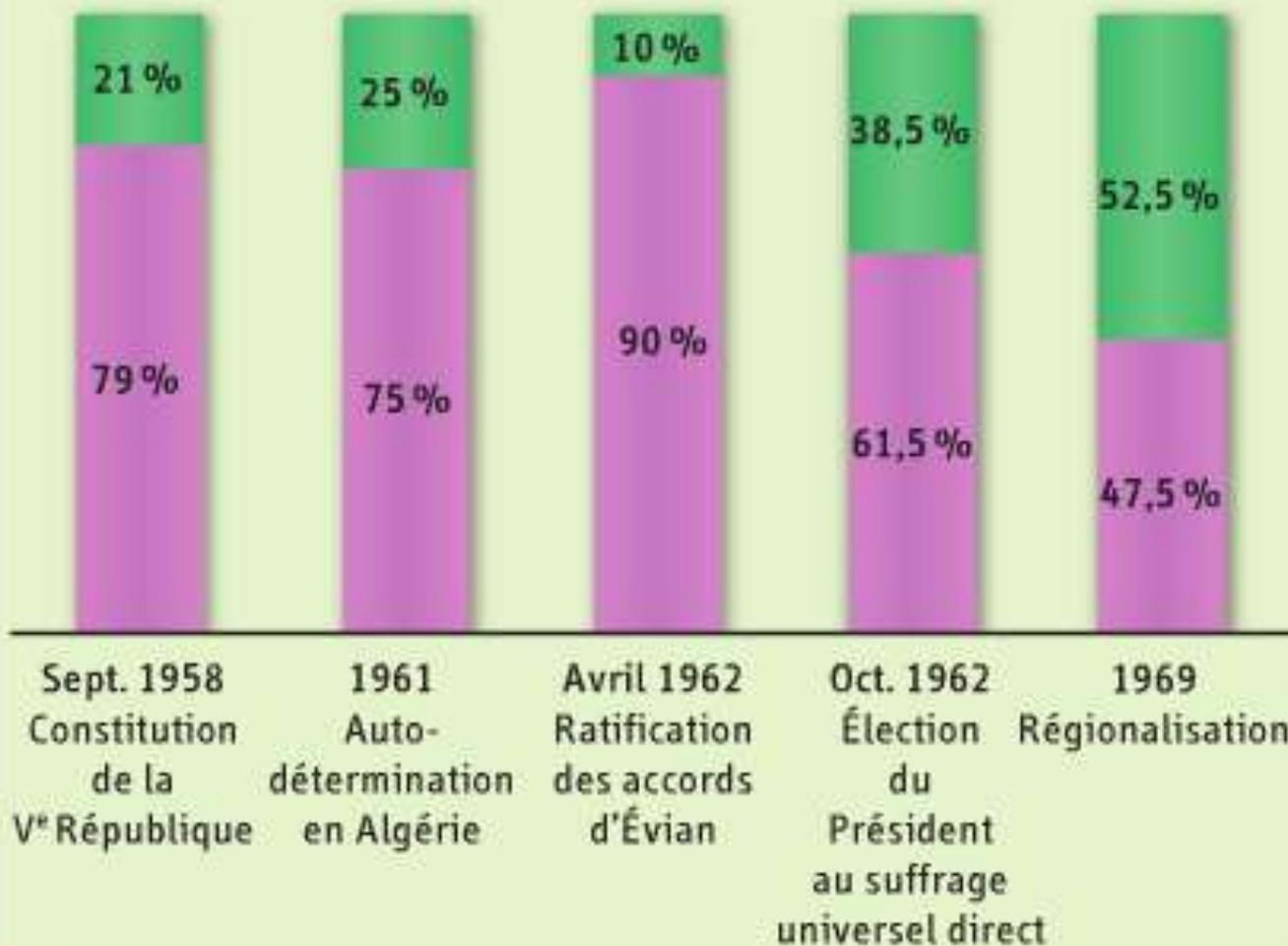
Elle est publiée lors de la campagne du référendum sur la nouvelle Constitution.

Cette affiche gaulliste veut
convaincre les Français
d'approuver la nouvelle
Constitution de la Ve
République présentée au
référendum du 28 septembre
1958.



% par rapport aux suffrages exprimés

Oui Non



4 Les référendums

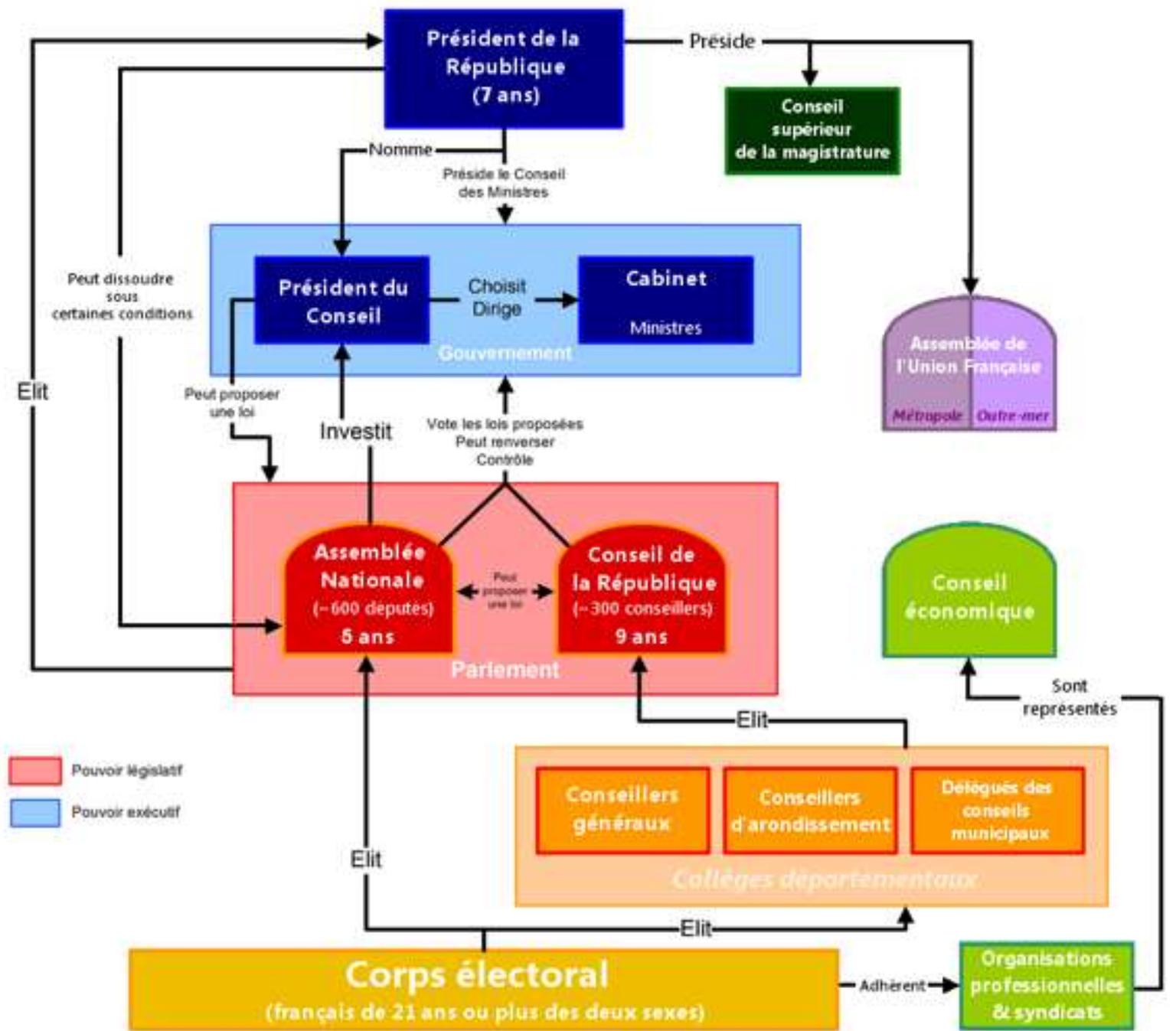


Synthèse / La crise de mai 1958

Le 13 mai 1958, en réaction à l'investiture à Paris du nouveau président du Conseil, Pierre Pflimlin, favorable à l'indépendance de l'Algérie, des émeutes éclatent à Alger. Elles aboutissent à la formation d'un Comité de salut public qui réclame le retour au pouvoir du général de Gaulle. Face à la menace d'une guerre civile, le président Coty désigne de Gaulle, le héros de la France victorieuse en 1945, président du Conseil. Le 1er juin 1958, il est investi par les députés avec les pleins pouvoirs pour résoudre la crise et rédiger une nouvelle Constitution. Approuvée par référendum en septembre 1958, elle donne naissance à la Ve République.



La quatrième république

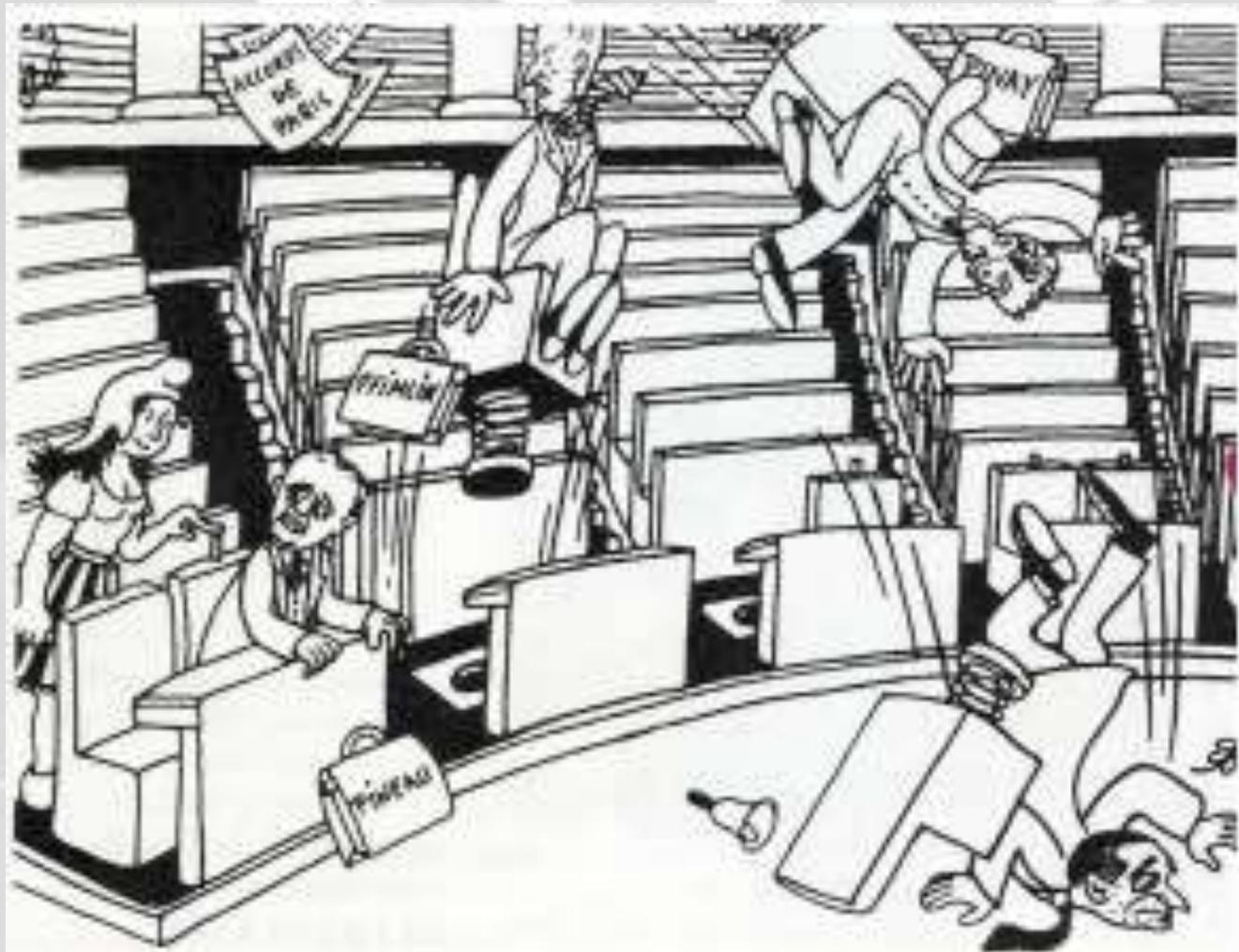




19 mars 1962 :
accords d'Évian
(cessez le feu)



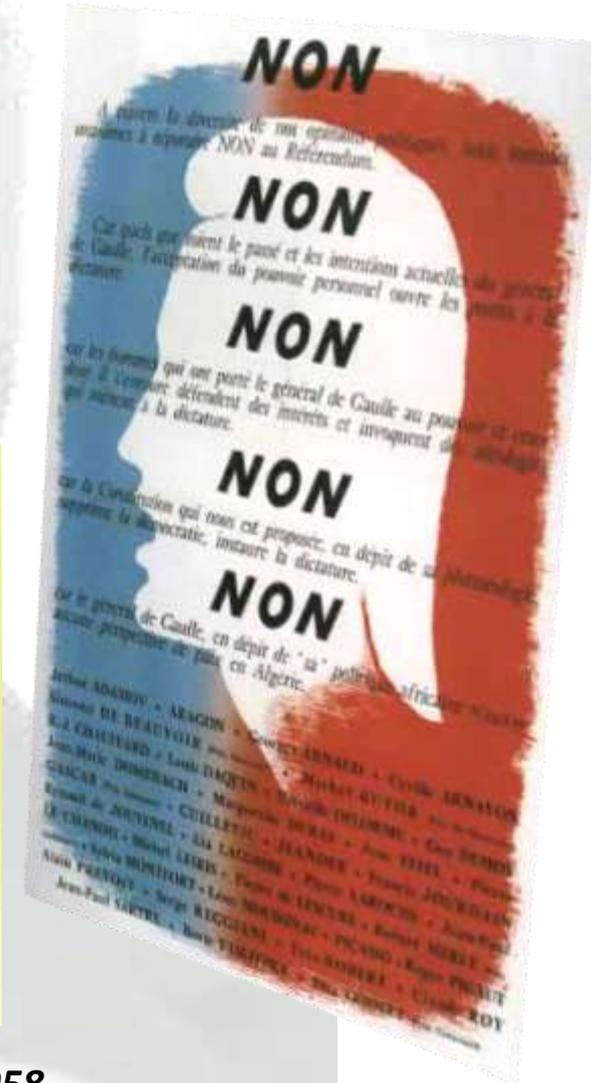
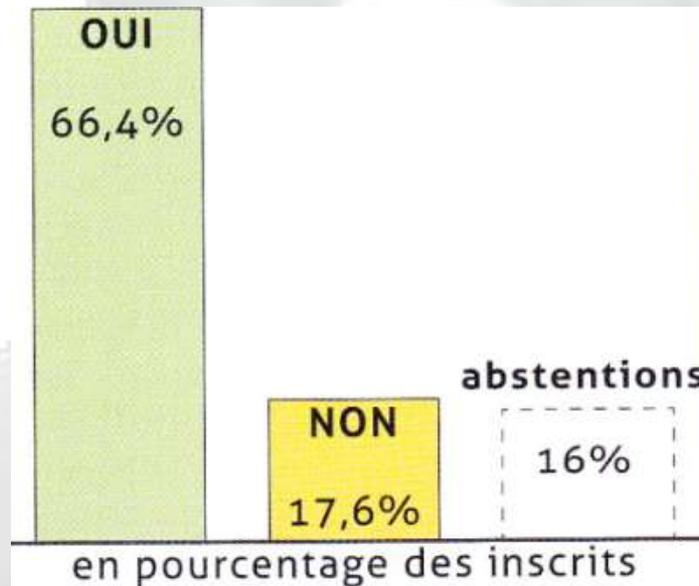
En votant à 99,72 % en faveur du « Oui » à la question qui leur est posée dans le cadre du référendum d'autodétermination organisé le 1^{er} juillet 1962, le peuple algérien ouvre la voie de son indépendance. Deux jours plus tard, le 3 juillet 1962, soit un peu plus de trois mois après le cessez-le-feu du 19 mars 1962 prévu par les accords d'Évian, la France reconnaît officiellement l'indépendance de l'Algérie
Source: www.ecpad.fr



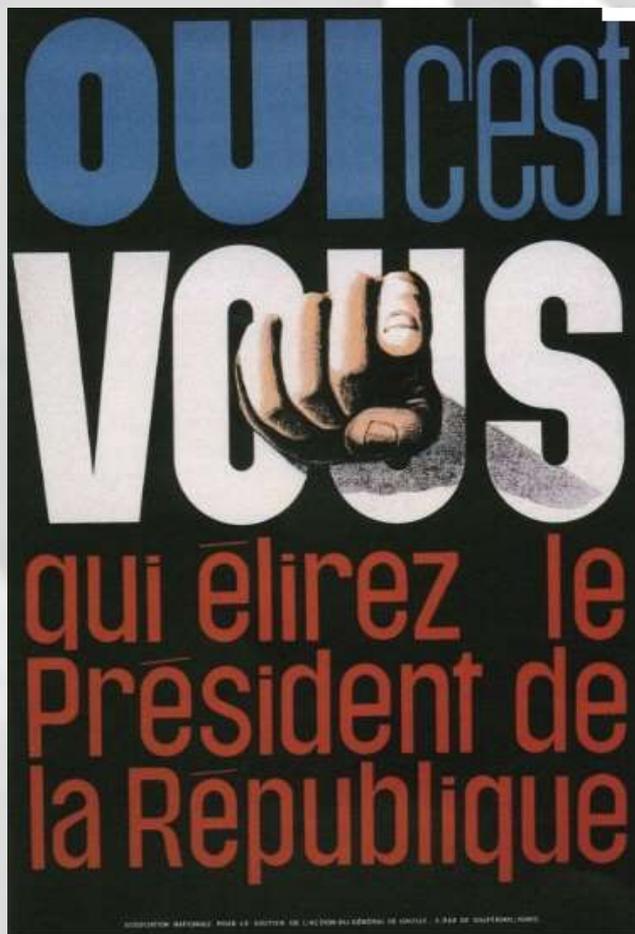
L'instabilité de la IV^{ème} République ...

Assemblée élue en...	Présidents du Conseil	Appartenance politique	Durée des gouvernements
Novembre 1946 Première Législature	1. Léon BLUM	Socialiste - SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière)	1 mois
	2. Paul RAMADIER	Socialiste - SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière)	10 mois
	3. Robert SCHUMAN	Mouvement républicain populaire (MRP)	8 mois
	4. André MARIE	Radical	1 mois
	5. Robert SCHUMAN	Mouvement républicain populaire (MRP)	2 jours
	6. Henri QUEUILLE	Radical	13 mois
	7. Georges BIDAULT	Mouvement républicain populaire (MRP)	8 mois
	8. Henri QUEUILLE	Radical	2 jours
	9. René PLEVEN	Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR)	7 mois ½
	10. Henri QUEUILLE	Radical	4 mois
Juin 1951 Seconde Législature	11. René PLEVEN	Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR)	5 mois
	12. Edgar FAURE	Radical	1 mois
	13. Antoine PINAY	Centre national des Indépendants	9 mois ½
	14. René MAYER	Radical	4 mois ½
	15. Joseph LANIEL	Centre national des Indépendants (CNI)	11 mois ½
	16. Pierre MENDÈS France	Radical	7 mois ½
	17. Edgar FAURE	Radical	11 mois
Janvier 1958 Troisième Législature	18. Guy MOLLET	Socialiste - SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière)	16 mois
	19. Maurice BOURGÈS-MAUNOURY	Radical	3 mois ½
	20. Félix GAILLARD	Radical	5 mois
	21. Pierre PFLIMIN	Mouvement républicain populaire (MRP)	15 jours
	Charles de GAULLE investi le 1 ^{er} Juin 1958	a fondé le Rassemblement du peuple français (RPF) en 1947, l'a sabordé en 1953	préside le dernier gouvernement de la Quatrième République

Comment sort on de cette crise ?



Résultats du référendum de septembre 1958



Affiche en faveur du oui au référendum de 1962 sur l'élection du président de la République au suffrage universel

Conférence de presse du 31 janvier 1964



« {...}C'est pourquoi l'esprit de la Constitution nouvelle consiste, tout en gardant un Parlement législatif, à faire en sorte que le pouvoir ne soit plus la chose des partisans, mais qu'il procède directement du peuple, ce qui implique que le chef de l'Etat, élu par la nation, en soit la source et le détenteur
{...}Quant à la répartition des pouvoirs, elle a été observée suivant ce que prévoit notre Constitution. Les rôles attribués respectivement : au Président, garant du destin de la France et de celui de la République, chargé par conséquent de graves devoirs et disposant de droits étendus le Président, qui, suivant notre Constitution, est l'homme de la nation, mis en place par elle - même pour répondre de son destin ; le Président, qui choisit le Premier Ministre, qui le nomme ainsi que les autres membres du gouvernement, qui a la faculté de le changer, soit parce que se trouve accomplie la tâche qu'il lui destinait et qu'il veuille s'en faire une réserve en vue d'une phase ultérieure, soit parce qu'il ne l'approuverait plus ; le Président, qui arrête les décisions prises dans les conseils, promulgue les lois, négocie et signe les traités, décrète, ou non, les mesures qui lui sont proposées, est le chef des armées, nomme aux emplois publics ; le Président qui, en cas de péril, doit prendre sur lui de faire tout ce qu'il faut ; le Président est évidemment seul à détenir et à déléguer l'autorité de l'Etat
{...}Notre Constitution est bonne. Elle a fait ses preuves depuis plus de 5 années, aussi bien dans des moments menaçants pour la République qu'en des périodes de tranquillité. Sans doute, d'autres circonstances et d'autres hommes donneront - ils plus tard à son application un tour, un style plus ou moins différents. »

Conférence de presse du 31 janvier 1964

« {...}C'est pourquoi l'esprit de la Constitution nouvelle consiste, tout en gardant un Parlement législatif, à faire en sorte que le pouvoir ne soit plus la chose des partisans, mais qu'il procède directement du peuple, ce qui implique que le chef de l'Etat, élu par la nation, en soit la source et le détenteur

{...}Quant à la répartition des pouvoirs, elle a été observée suivant ce que prévoit notre Constitution. Les rôles attribués respectivement : au Président, garant du destin de la France et de celui de la République, chargé par conséquent de graves devoirs et disposant de droits étendus le Président, qui, suivant notre Constitution, est l'homme de la nation, mis en place par elle - même pour répondre de son destin ; le Président, qui choisit le Premier Ministre, qui le nomme ainsi que les autres membres du gouvernement, qui a la faculté de le changer, soit parce que se trouve accomplie la tâche qu'il lui destinait et qu'il veuille s'en faire une réserve en vue d'une phase ultérieure, soit parce qu'il ne l'approuverait plus ; le Président, qui arrête les décisions prises dans les conseils, promulgue les lois, négocie et signe les traités, décrète, ou non, les mesures qui lui sont proposées, est le chef des armées, nomme aux emplois publics ; le Président qui, en cas de péril, doit prendre sur lui de faire tout ce qu'il faut ; le Président est évidemment seul à détenir et à déléguer l'autorité de l'Etat

{...}Notre Constitution est bonne. Elle a fait ses preuves depuis plus de 5 années, aussi bien dans des moments menaçants pour la République qu'en des périodes de tranquillité. Sans doute, d'autres circonstances et d'autres hommes donneront - ils plus tard à son application un tour, un style plus ou moins différents. »



❑ Depuis **novembre 1954**, les gouvernements de la IV^e république n'arrivent pas à mettre fin à la guerre engagée en Algérie. Le **13 mai 1958**, **les Français d'Algérie se révoltent.**

❑ Cette crise accélère la fin de la IV^e république, minée par l'**instabilité ministérielle gouvernementale** et ramène au pouvoir le général de Gaulle.

I. Les années De Gaulle (1958-1969)

A. La République gaullienne

C. de Gaulle

G. Pompidou





C. de Gaulle

1 Chronologie

- **21 décembre 1958** De Gaulle premier président de la V^e République.
- **1960** Explosion de la première bombe atomique française au Sahara.
Décolonisation de l'Afrique noire.
- **1962** Signature des accords d'Évian mettant fin à la guerre d'Algérie (mars).
Réforme instituant l'élection du Président au suffrage universel direct.
- **1964** La France reconnaît la République populaire de Chine.
- **1965** De Gaulle réélu président de la République au suffrage universel direct.
- **1966** La France se retire de l'OTAN.

2 Les nouveaux pouvoirs du Président

Élu par 80 000 grands électeurs (parlementaires, conseillers généraux et municipaux) puis au suffrage universel après la réforme de 1962.

Chef de l'État :

- Il veille au respect de la Constitution et il est le garant de l'indépendance nationale et du respect des traités (article 5 de la Constitution).
- Il est le chef des armées (article 15).
- Il nomme le Premier ministre et met fin à ses fonctions (article 8).
- Il préside le Conseil des ministres (article 9).
- Il peut dissoudre l'Assemblée nationale¹ (article 12).
- Il peut organiser un référendum (article 11).
- Il peut, en cas de crise grave, obtenir les pleins pouvoirs (article 16).

1. De nouvelles élections sont alors organisées.



C. de Gaulle

En **1958**, il est élu par **80 000**
grands électeurs

(parlementaires, conseillers
généraux et municipaux).

En **1965**, il est élu par tous les
Français car la réforme de **1962**
a institué le **suffrage universel**
direct pour les élections
présidentielles.



**Il peut dissoudre
l'Assemblée
nationale. Il est
le garant de
l'indépendance
nationale et du
respect des
traités.**

C. de Gaulle





C. de Gaulle



5 La Une de L'Aurore, 19 mars 1962

Sur la photographie, le représentant du FLN Belkacem Krim et le ministre français des Affaires algériennes, Louis Joxe.

Le cessez-le-feu en Algérie est à la Une du journal. Mettant fin à huit longues années de guerre, il est annoncé dès le lendemain de la signature des accords d'Évian qui reconnaissent l'indépendance de l'Algérie.





C. de Gaulle

6 La politique d'indépendance nationale

« Nous avons choisi l'indépendance. Il s'agit que, sans renier notre amitié américaine, nous nous comportions en Européens que nous sommes.

Chaque nation doit être responsable d'elle-même. De là, notre réprobation devant la guerre qui s'étend en Asie de jour en jour¹ [...], le concours que nous apportons au développement de bon nombre de nouveaux États africains, les rapports que nous nouons avec la Chine², etc. Bref, il y a maintenant une politique de la France, et elle se fait à Paris. Au point de vue de la sécurité, notre indépendance exige, à l'ère atomique où nous sommes, que nous ayons les moyens voulus pour dissuader, nous-mêmes, un éventuel agresseur.

Dans l'ordre économique, scientifique, technique, pour sauvegarder notre indépendance, nous devons faire en sorte que nos activités demeurent, pour l'essentiel, françaises. Nous devons aussi soutenir coûte que coûte la concurrence dans les secteurs de pointe. »

Allocution radiotélévisée, 27 avril 1965.

1. La guerre du Vietnam 2. Reconnaissance de la Chine communiste, qui n'a pas été reconnue par les États-Unis.

a. Il s'agit d'une allocution radiotélévisée (radio et à la télévision). Le 27 avril 1965, en pleine campagne électorale, le général de Gaulle, chef de l'État, y présente sa politique d'indépendance nationale.



b.

- son indépendance vis-à-vis des États-Unis
- « le *concours* » apporté par la France à « bon nombre de nouveaux États africains »
- noué des « *rappports* » avec la Chine communiste.
- Il précise qu'il ne s'agit pas pour autant de « *renier notre amitié américaine* ».



c. Ce passage fait référence à la **bombe atomique, arme de dissuasion nucléaire** possédée par la France depuis 1960.





C. de Gaulle

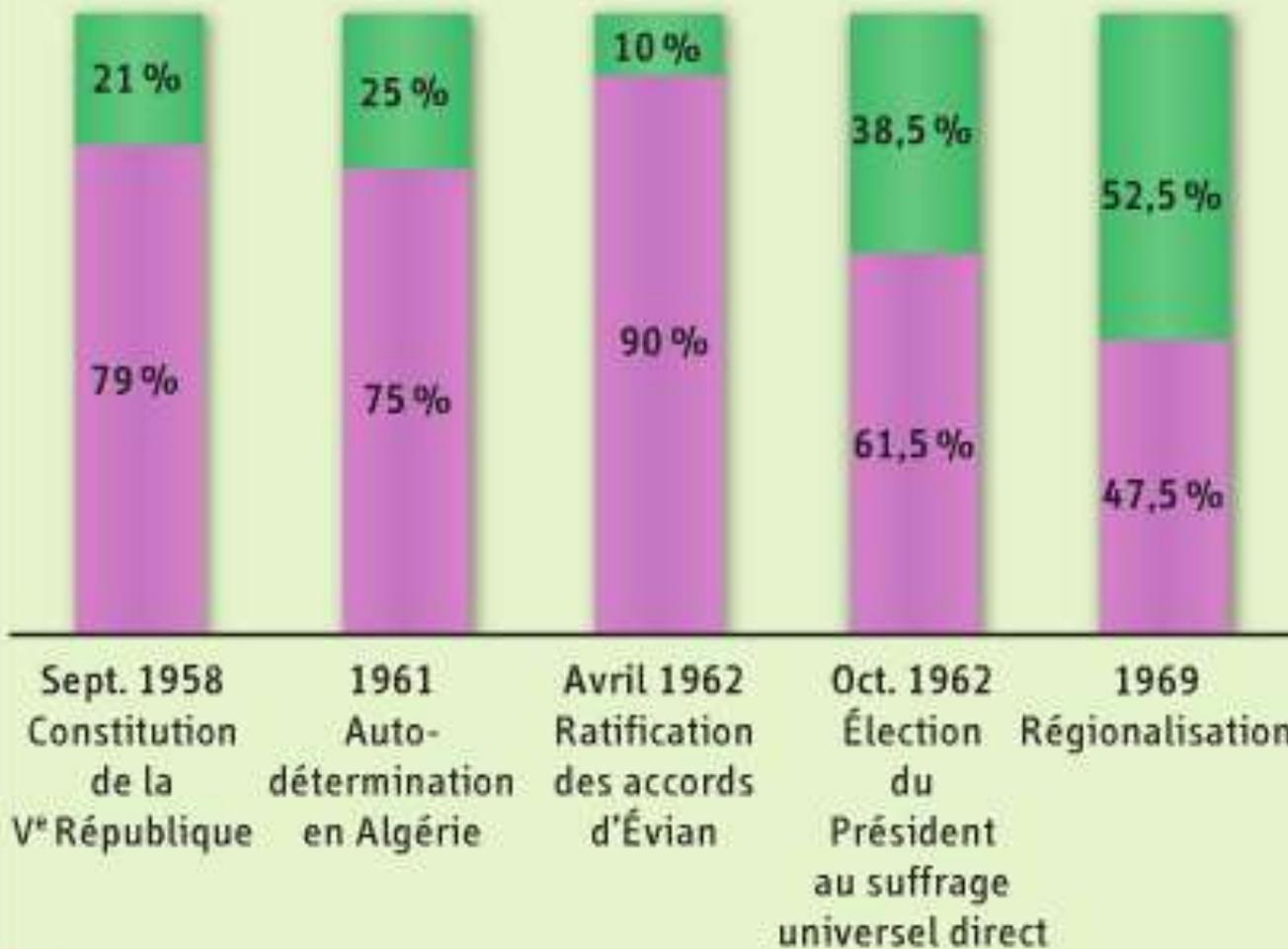


3 De Gaulle à Verdun (1968)

De Gaulle aime avoir un rapport direct avec les Français. Au cours de ses nombreux voyages en province, de Gaulle prononce des discours à l'issue desquels il aime se mêler à la population.

% par rapport aux suffrages exprimés

Oui Non



4 Les référendums



Ils sont **organisés par le président de la République** et concernent les institutions (septembre 1958 et octobre 1962), la politique intérieure (1969) et la politique étrangère (1961 et avril 1962)



De Gaulle renforce le pouvoir présidentiel par le vote, en 1962, d'une réforme qui accentue sa légitimité démocratique (élection au suffrage universel direct), par l'élaboration d'une Constitution qui lui donne un rôle prépondérant (garant de l'indépendance nationale et du respect des traités, il peut dissoudre l'Assemblée nationale) et par les rapports directs qu'il multiplie avec les Français (référendums, « bains de foule » et discours radiotélévisés).



Par ailleurs, de Gaulle réaffirme la puissance française. Il met d'abord fin à la guerre d'Algérie par la signature des accords d'Évian en 1962. Puis, grâce à la dissuasion nucléaire (bombe atomique française depuis 1960), il mène une politique dans laquelle la France marque son indépendance vis-à-vis des États-Unis (critique de la guerre du Vietnam, aide aux pays africains, reconnaissance de la Chine) tout en restant son alliée.



Un pouvoir qui suscite de fortes oppositions.



[Caricature de Jean Effel parue dans L'Express en 1958]

Un pouvoir qui suscite de fortes oppositions.



1962

L'Europe — c'est moi!

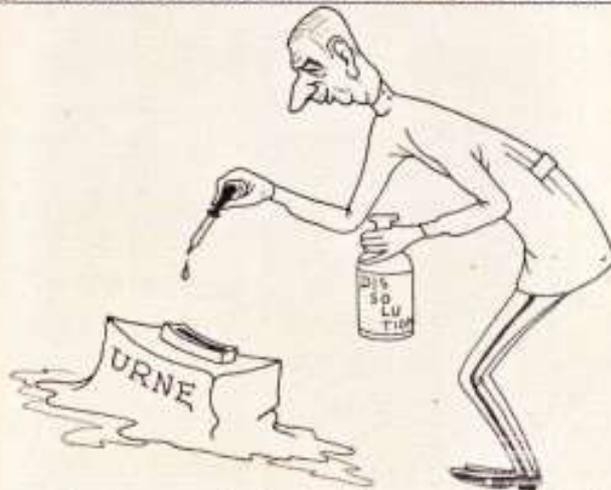
Un pouvoir qui suscite de fortes oppositions.



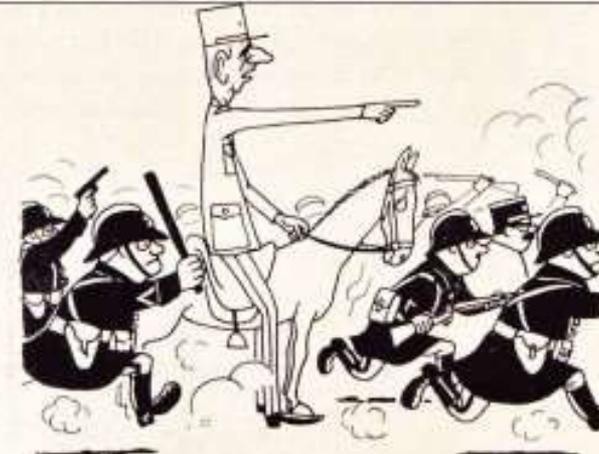
De Gaulle a été porté au pouvoir par la sédition préparée par ses amis, encouragée et relancée par ses appels des 15 et 19 Mai, et avec laquelle il a fait chanter le Parlement.



La Constitution est faite pour de Gaulle. Ses ministres seront ses doublures (Art. 6-8-23). L'Assemblée ne pourra rien contre lui.

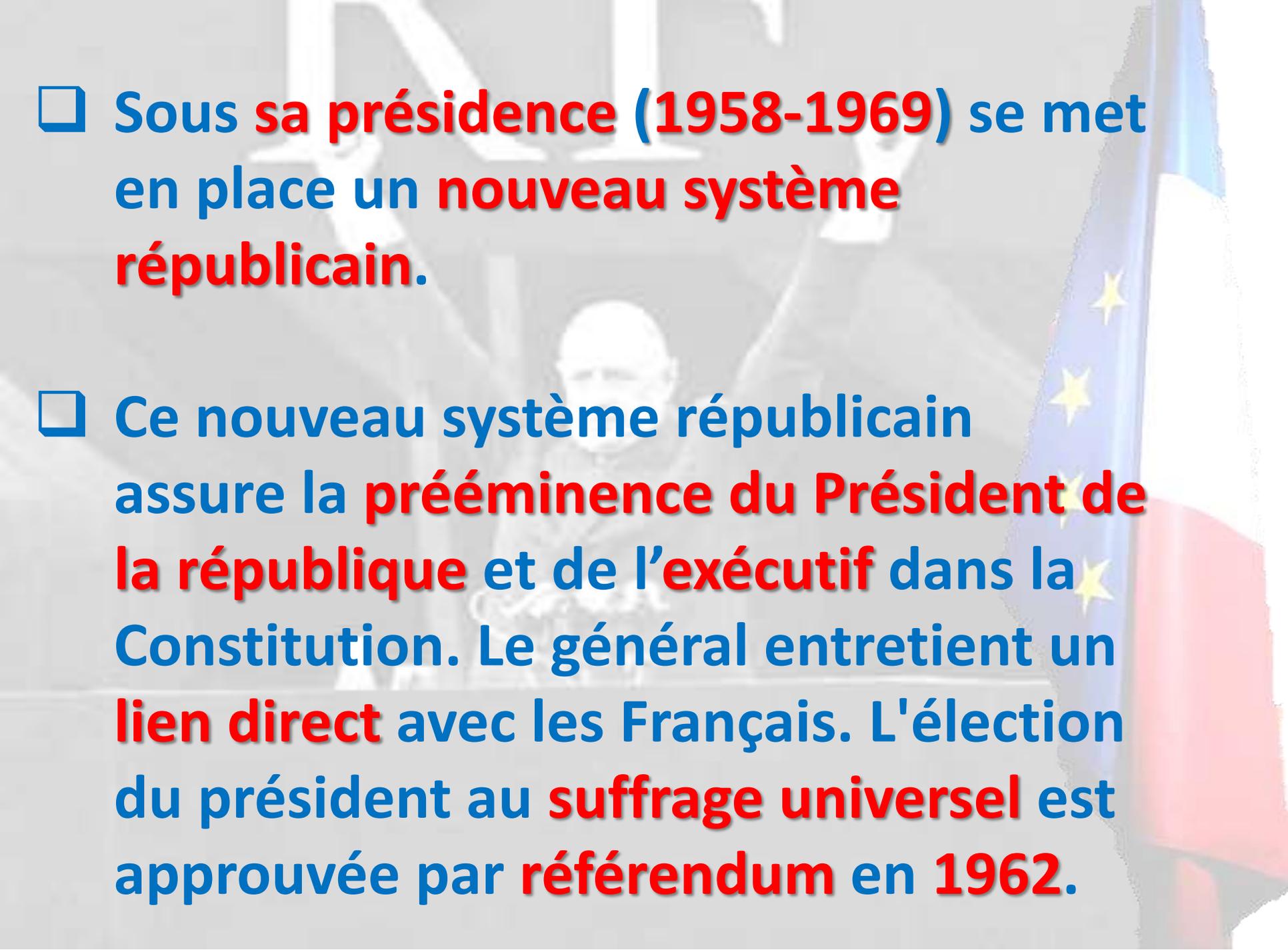


Il pourra lui imposer des lois par de nouveaux plébiscites et la dissoudre à son gré (Art. 11 et 12).



Il pourra s'arroger tout le pouvoir en déclarant "les institutions en danger": imitant Charles X, renouvelant Napoléon III (Art. 16).

Détails d'une affiche socialiste appelant à voter non au référendum de 1958 sur la Constitution



❑ Sous sa présidence (1958-1969) se met en place un nouveau système républicain.

❑ Ce nouveau système républicain assure la prééminence du Président de la république et de l'exécutif dans la Constitution. Le général entretient un lien direct avec les Français. L'élection du président au suffrage universel est approuvée par référendum en 1962.

Mise en place de la dissuasion nucléaire, dans le cadre de la guerre froide



Le premier essai nucléaire français, gerboise bleue, est effectué le 13 février 1960 à Reggane, dans le Sahara algérien.



En 1967, lancement du premier Sous-Marin Nucléaire Lanceur d'Engins (SNLE) français, le Redoutable.

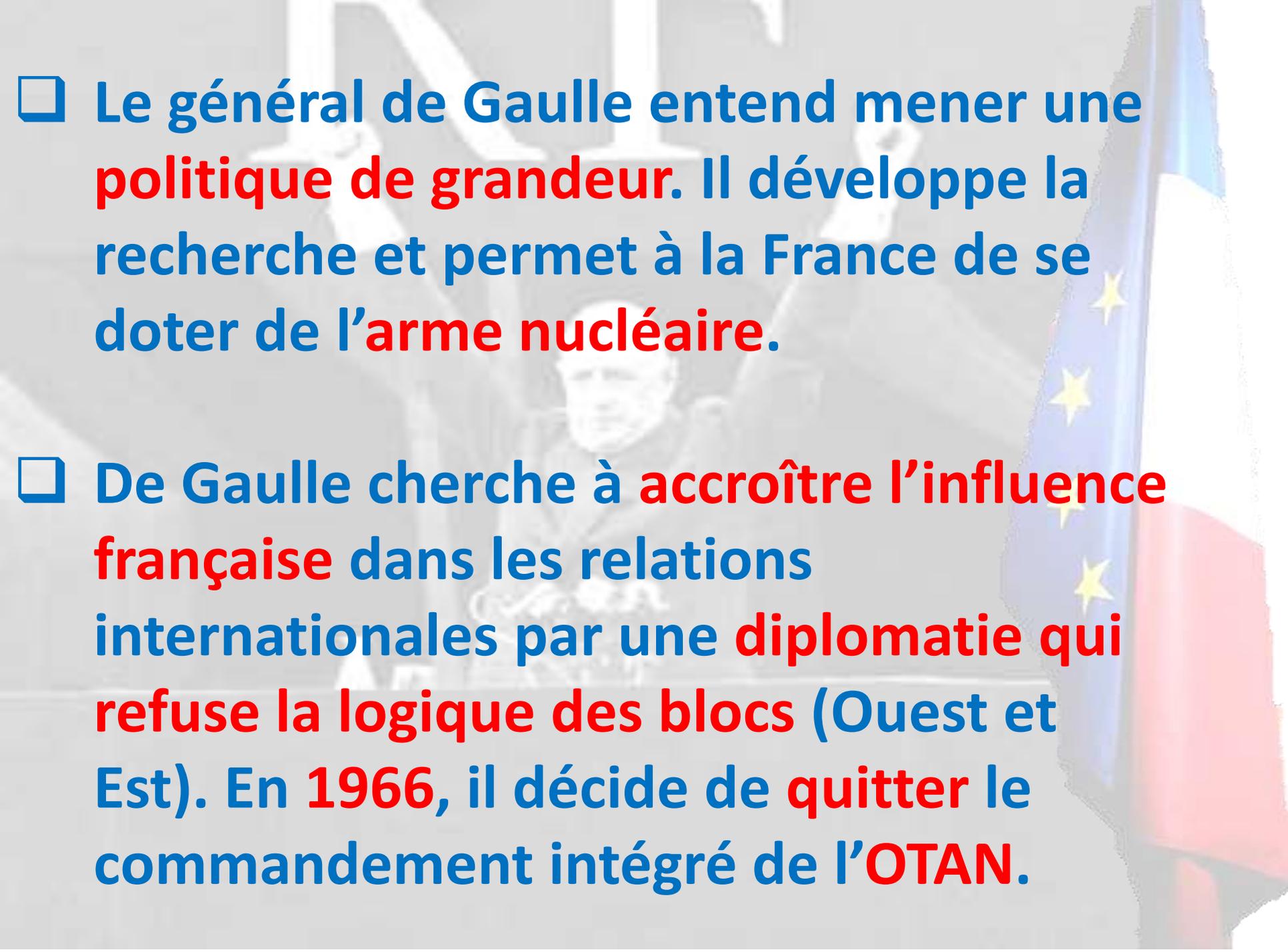
Une politique poursuivie par tous les successeurs de De Gaulle, sans exception

Je crois (...) que le moment est venu pour la France d'arrêter une décision définitive dans le domaine de ses essais nucléaires(...). Les experts consultés ont été unanimes pour dire que si nous voulions assurer la sûreté et la fiabilité de nos forces de dissuasion sur lesquelles reposent notre défense et notre indépendance nous étions obligés d'achever cette série d'essais nucléaires. (...) Donc, après mûre réflexion, après de larges consultations, j'ai pris la décision, parce que je la considérais nécessaire aux intérêts supérieurs de notre nation, d'autoriser la fin de cette campagne d'essais et cette décision est naturellement irrévocable.

Point de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'annonce de la reprise des essais nucléaires, Paris le 13 juin 1995.



L'un des derniers essais nucléaires souterrains français vers 1995. L'eau du lagon de l'atoll de Mururoa en Polynésie subit l'onde de choc provenant du sous-sol.

- 
- ❑ Le général de Gaulle entend mener une **politique de grandeur**. Il développe la recherche et permet à la France de se doter de **l'arme nucléaire**.
 - ❑ De Gaulle cherche à **accroître l'influence française** dans les relations internationales par une **diplomatie qui refuse la logique des blocs** (Ouest et Est). En **1966**, il décide de **quitter le commandement intégré de l'OTAN**.

Poursuite de la construction européenne, dans l'optique de conserver un poids international. Accent mis sur la relation franco-allemande

1957
Signature du traité de Rome
6 pays
Belgique, France, RFA, Italie, Luxembourg, Pays-Bas.



Robert Schuman et Jean Monnet
Dans leur « appel » du 9 mai 1950, les deux Français, en proposant une Europe du charbon et de l'acier, posent les jalons de la future Communauté économique européenne



Charles de Gaulle et Konrad Adenauer
Par le traité dit « de l'Elysée », en 1963, le chef de l'Etat et le chancelier germanique lancent le « couple » franco-allemand, moteur de la construction

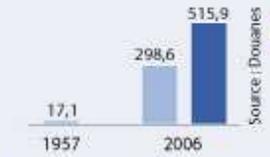
1962 La politique agricole commune (PAC) entre en vigueur

1965 Rejetant la règle majoritaire dans les prises de décision, de Gaulle suspend la participation de la France au Conseil des ministres, déclenchant la crise dite de la « chaise vide ». En janvier 1966, le compromis de Luxembourg admettra le droit de veto de chaque Etat quand l'intérêt national est en jeu.

1969 Première étape de l'union douanière.

9 pays en 1973
+ Danemark, Irlande,

Un commerce intra-européen exponentiel
Volume des échanges commerciaux de la France avec l'Europe en équivalent milliards d'euros



De l'Europe paysanne à la mondialisation
Part de la population active agricole en % de la population active totale



Les tandems qui ont fait l'Union



Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt
En négociant le système monétaire européen (SME), les deux dirigeants français et allemand posent les jalons de la future monnaie unique européenne

1974 Institution des Conseils européens des chefs d'Etat et de gouvernement, trois fois par an.
1979 Instauration du système monétaire européen pour stabiliser les taux de change intérieurs. Election du Parlement européen au suffrage universel.

12 pays en 1986
Grèce en 1981, Espagne et Portugal en 1986

Signature de l'Acte unique européen, vers un marché unique européen

1989/1990 Chute du mur de Berlin et réunification allemande.
1991 Accord des 12 sur le traité de Maastricht, préfiguration du futur euro.
1992



Helmut Kohl et François Mitterrand
En relançant la construction européenne, le chrétien-démocrate allemand et le socialiste français permettront à la réunification allemande d'être menée sans heurts majeurs

1993 Suppression des contrôles douaniers aux frontières entre les pays membres pour les marchandises.

15 pays en 1995
+ Autriche, Finlande, Suède

Les accords de Schengen entrent en vigueur : les contrôles d'identité sont supprimés aux frontières.

1999
L'euro devient la monnaie unique de onze pays de l'UE.

+ Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Rép. tchèque, Slovaquie, Slovénie

25 pays en 2004

+ Bulgarie, Roumanie

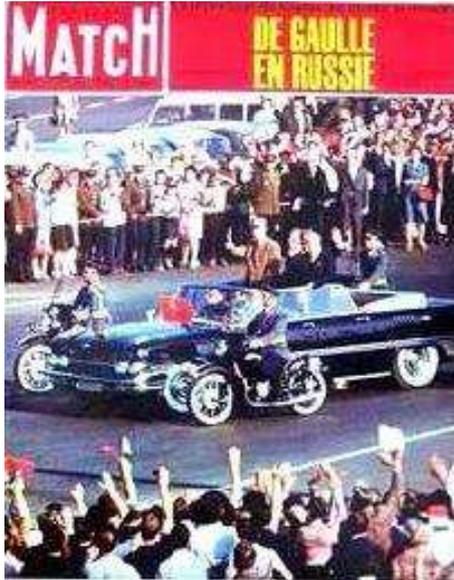
27 pays en 2007

Ancrée dans le bloc occidental, la France adopte une position critique vis-à-vis des Etats-Unis, et mène une diplomatie indépendante.

De retour au pouvoir en 1958, de Gaulle engage une politique où la France doit peser sur le destin du monde et être capable de défendre elle-même ses intérêts. Il refuse la domination des deux blocs, soviétique et américain : la primauté de l'État-nation est pour lui essentielle. C'est pourquoi il décide de sortir progressivement de l'OTAN (sous contrôle américain), processus parallèle à la constitution d'une force nucléaire. C'est aussi la raison pour laquelle il tente de faire émerger l'Europe comme un troisième bloc indépendant, capable de devenir le médiateur entre les deux camps ennemis.

Dans le contexte de la Guerre froide, de Gaulle souhaite lier avec l'URSS des relations diplomatiques sans avoir à demander la permission de Washington. Ainsi, Khrouchtchev est-il chaleureusement accueilli à Paris en mars 1960. La France noue aussi des relations diplomatiques avec la Chine Communiste, qui est reconnue officiellement en 1964.

<http://fresques.ina.fr/de-gaulle/accueil>



Visite de De Gaulle en URSS, 1966

Réception de l'ambassadeur de la Chine Communiste, 1964



Ancrée dans le bloc occidental, la France adopte une position critique vis-à-vis des Etats-Unis, et mène une diplomatie indépendante.

Discours de Montréal, 24 juillet 1967

« C'est une immense émotion qui remplit mon cœur en voyant devant moi la ville française de Montréal. Au nom de la France, je vous salue de tout mon cœur. Si vous saviez quelle confiance la France, réveillée après d'immenses épreuves, porte vers vous, si vous saviez quelle affection elle recommence à ressentir pour les Français du Canada. C'est pourquoi elle a conclu avec les Gouvernements du Québec, des accords, pour que les Français de part et d'autre de l'Atlantique travaillent ensemble à une même œuvre française. (...) Vive Montréal ! Vive le Québec ! Vive le Québec libre ! Vive le Canada Français et vive la France ! »



Ancrée dans le bloc occidental, la France adopte une position critique vis-à-vis des Etats-Unis, et mène une diplomatie indépendante.

Cette politique est pérennisée après De Gaulle

Irak: la France contre la guerre voulue par les Etats-Unis

Le Premier ministre s'est exprimé, lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, le 14 janvier 2003, sur la situation en Irak et la position de la France, qui entend rester libre de ses décisions. Elle assumera toutes ses responsabilités en son âme et conscience. Nous ne nous laisserons soumettre à aucune pression, a insisté le Premier ministre devant les députés.

Il a réaffirmé la détermination de la France d'éviter le déclenchement d'une Guerre. Pour cela, il faut lutter contre la guerre ni avec des slogans, ni avec des utopies mais avec une diplomatie efficace, a-t-il précisé.

Ainsi, Jean-Pierre Raffarin privilégie la voie du droit pour résoudre les conflits internationaux. Nous souhaitons assurer le désarmement de l'Irak [...] au niveau du droit, par le droit, a-t-il insisté. C'est pourquoi il s'en remet à l'autorité du Conseil de sécurité de l'ONU et au droit construit par la communauté internationale au sein du Conseil de sécurité.

Source : www.premier-ministre.gouv.fr

Développement de programmes de recherche et d'innovations scientifiques, dans le but de ne plus dépendre de technologies étrangères. Un objectif durable.

Ferroviaire:



TGV: études dès 1966
1^{er} voyage commercial 1980

Nucléaire:

la première centrale nucléaire (Chinon) est raccordée au réseau d'électricité en 1963. Mais c'est au début des années 70, et notamment sous l'influence du premier choc pétrolier qui voit le prix du pétrole être multiplié par quatre entre octobre 1973 et janvier 1974, qu'en matière énergétique la France fait le choix du tout nucléaire. L'objectif de la France est alors de produire l'essentiel de son électricité à partir du nucléaire et donc de réduire sa dépendance énergétique. Et de fait au début des années 1970, 68% de l'électricité produite en France vient des centrales au fioul. Ainsi en 1974, le gouvernement se lance dans la construction de 13 centrales de 1000 mégawatts. Le résultat de cette politique étatique et productiviste résolue est qu'aujourd'hui, en France 74% de la production d'électricité est d'origine nucléaire. Sur ce plan, elle est au 1^{er} rang mondial;
Source: ina.fr



De Gaulle visitant la centrale atomique de Chinon, en 1963

Aérospatiale:



1961



Ariane 1 (1973) et Ariane 5 (1996)

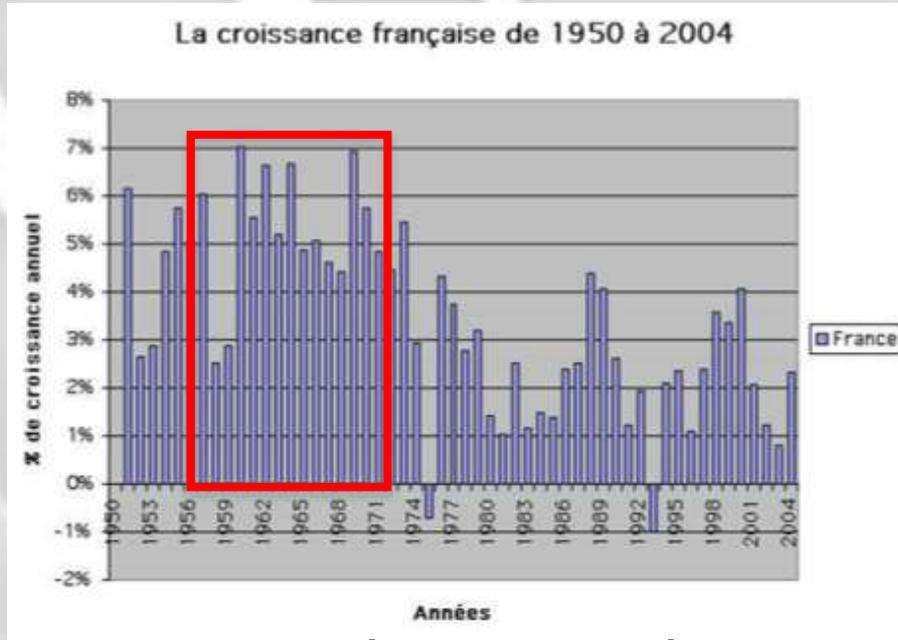
Aéronautique:



Concorde: études lancées en 1962, premier vol commercial en 1976.

Un développement économique

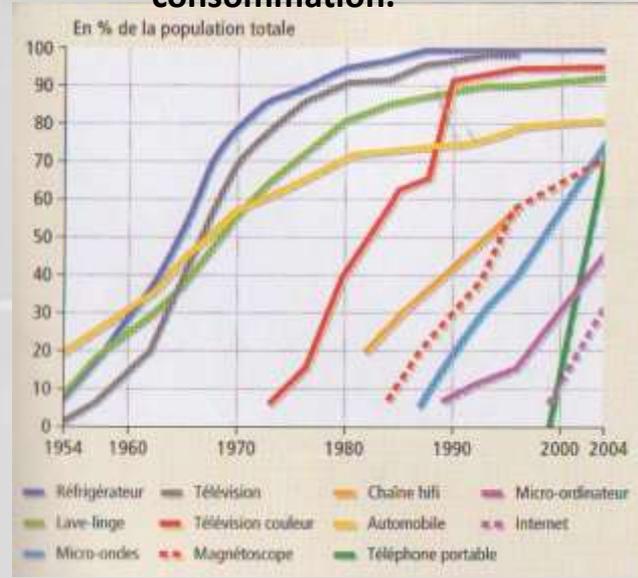
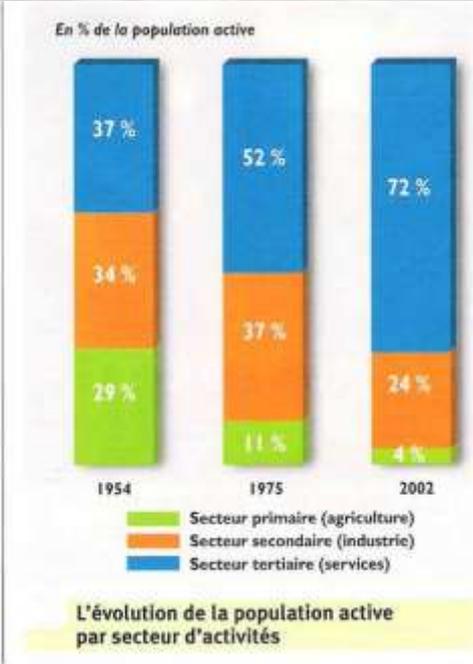
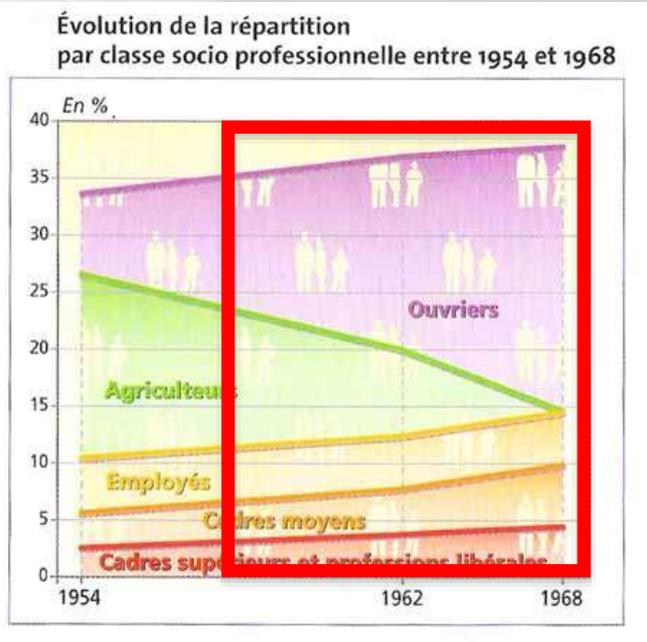
Un période de forte croissance...



...qui accélère les transformations de la société.

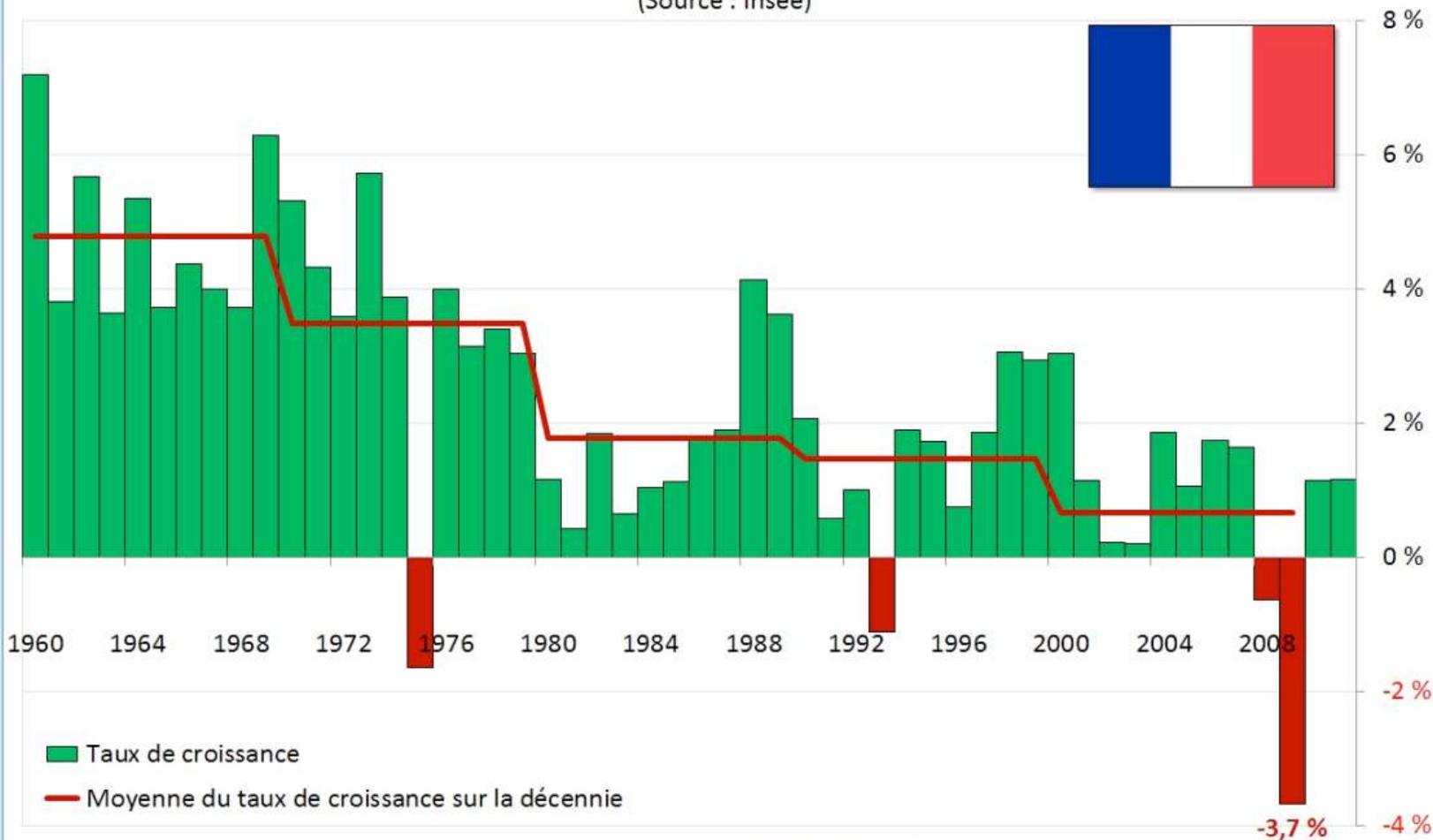
Une tertiarisation de l'économie.

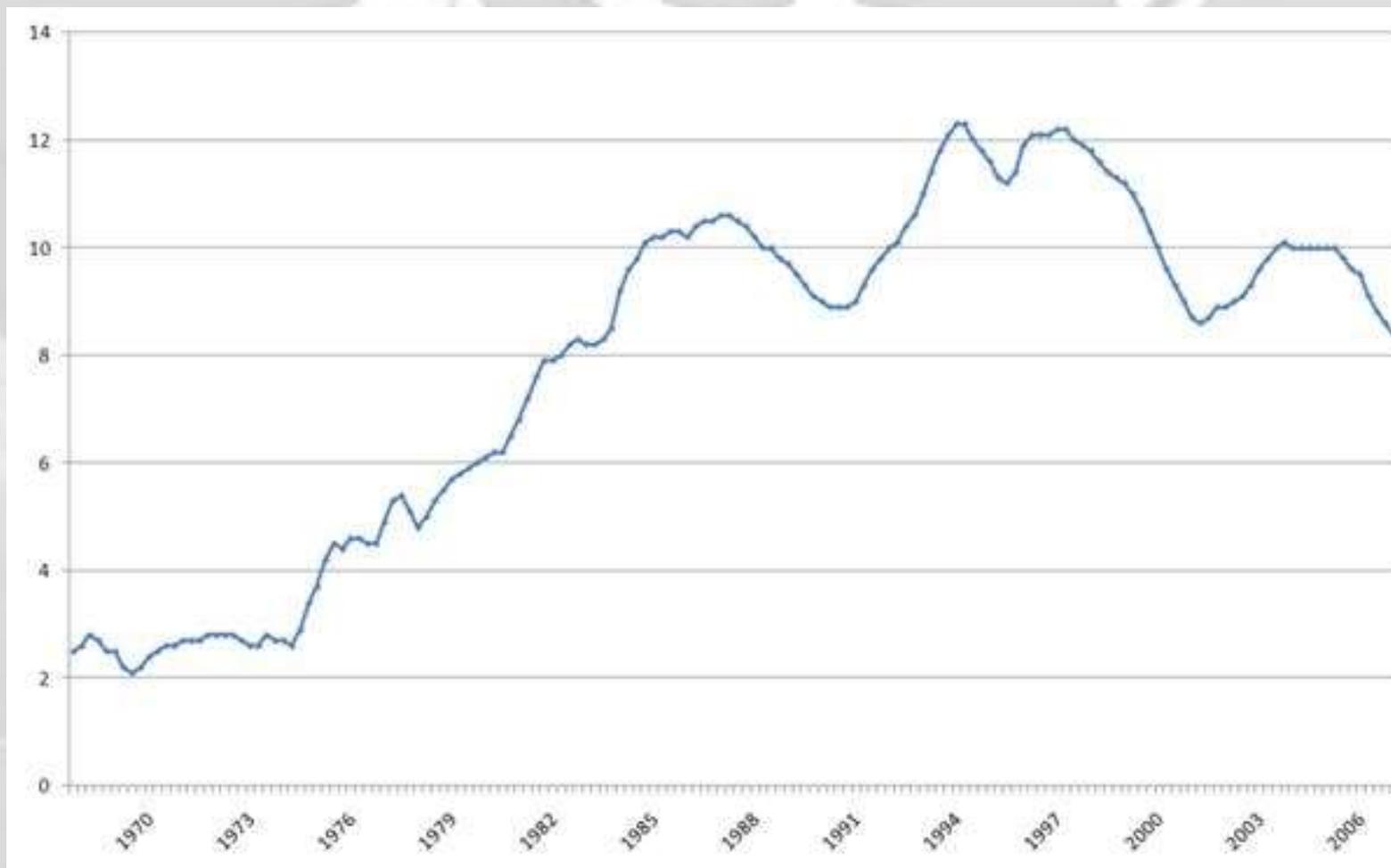
L'entrée dans la société de consommation.



Évolution annuelle en volume du PIB par habitant de la France, 1960-2011

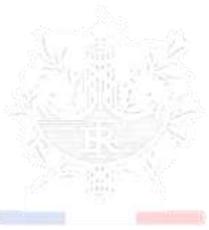
(Source : Insee)





Le taux de chômage en France depuis 1967

Source: iknoweco.fr

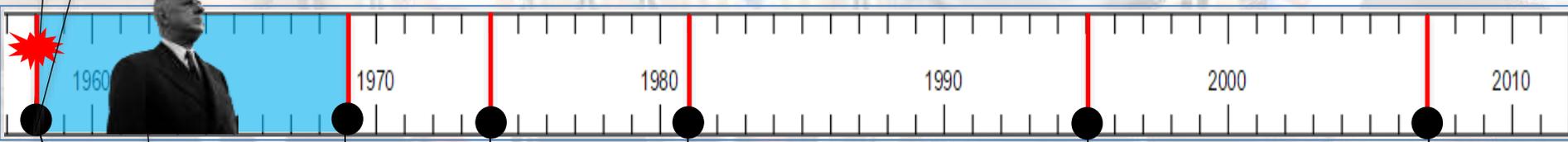


Mai 1958

Emeutes à Alger

Sept. 1958

**Fondation de la
Ve République**



1960

1970

1980

1990

2000

2010

C. De Gaulle

N. Sarkozy

1958

1969

1974

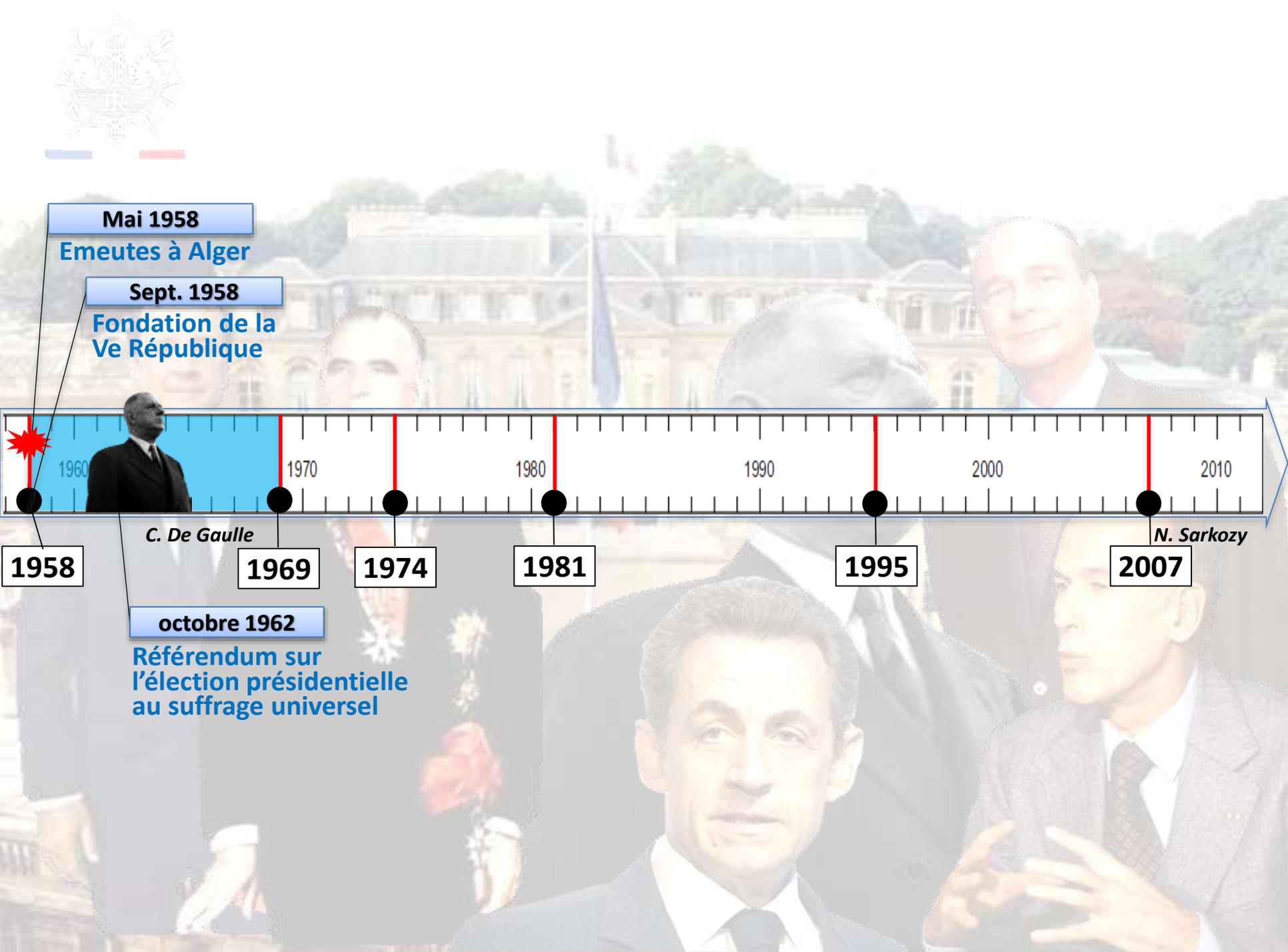
1981

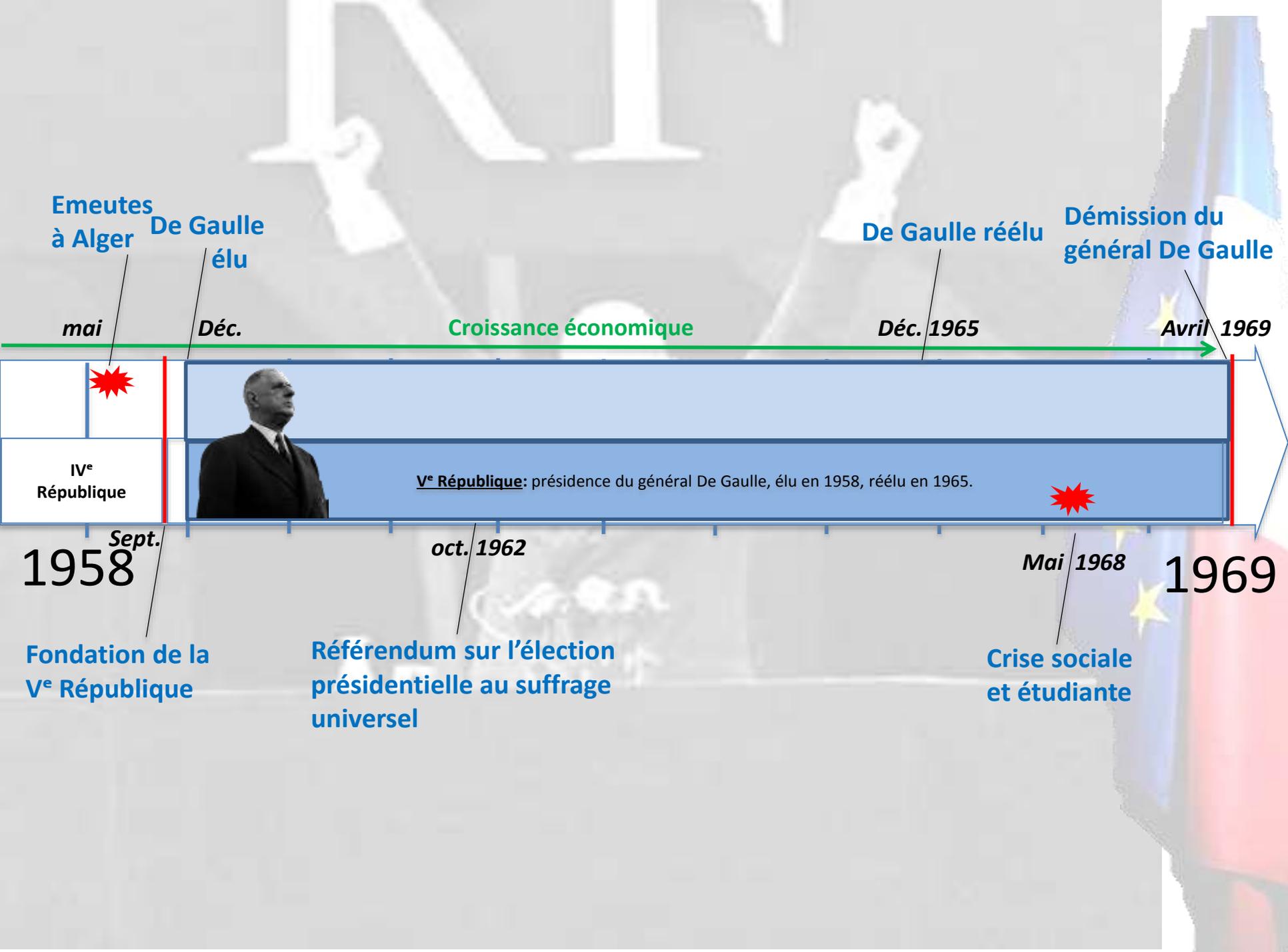
1995

2007

octobre 1962

**Référendum sur
l'élection présidentielle
au suffrage universel**





Emeutes à Alger

mai

De Gaulle élu

Déc.

Croissance économique

De Gaulle réélu

Déc. 1965

Démission du général De Gaulle

Avril 1969

IV^e République



V^e République: présidence du général De Gaulle, élu en 1958, réélu en 1965.

1958

Sept.

Fondation de la V^e République

oct. 1962

Référendum sur l'élection présidentielle au suffrage universel

Mai 1968

Crise sociale et étudiante

1969

I. Les années De Gaulle (1958-1969)

B. La crise de mai 1968

C. de Gaulle

G. Pompidou



ENQUÊTE



**Sous les pavés,
l'Histoire**

ina.fr



Discours de Charles de Gaulle, président de la République, 30 mai 1968

Françaises, Français.

Étant le détenteur de la légitimité nationale et républicaine, j'ai envisagé, depuis vingt quatre heures, toutes les éventualités, sans exception, qui me permettraient de la maintenir. J'ai pris mes résolutions.

Dans les circonstances présentes, je ne me retirerai pas. J'ai un mandat du peuple, je le remplirai.

Je ne changerai pas le Premier ministre, dont la valeur, la solidité, la capacité, méritent l'hommage de tous.

Il me proposera les changements qui lui paraîtront utiles dans la composition du gouvernement.

Je dissous aujourd'hui l'Assemblée nationale.

J'ai proposé au pays un référendum qui donnait aux citoyens l'occasion de prescrire une réforme profonde de notre économie et de notre Université et, en même temps, de dire s'ils me gardaient leur confiance, ou non, par la seule voie acceptable, celle de la démocratie.

(...) Eh bien ! Non ! La République n'abdiquera pas. Le peuple se ressaisira. Le progrès, l'indépendance et la paix l'emporteront avec la liberté.

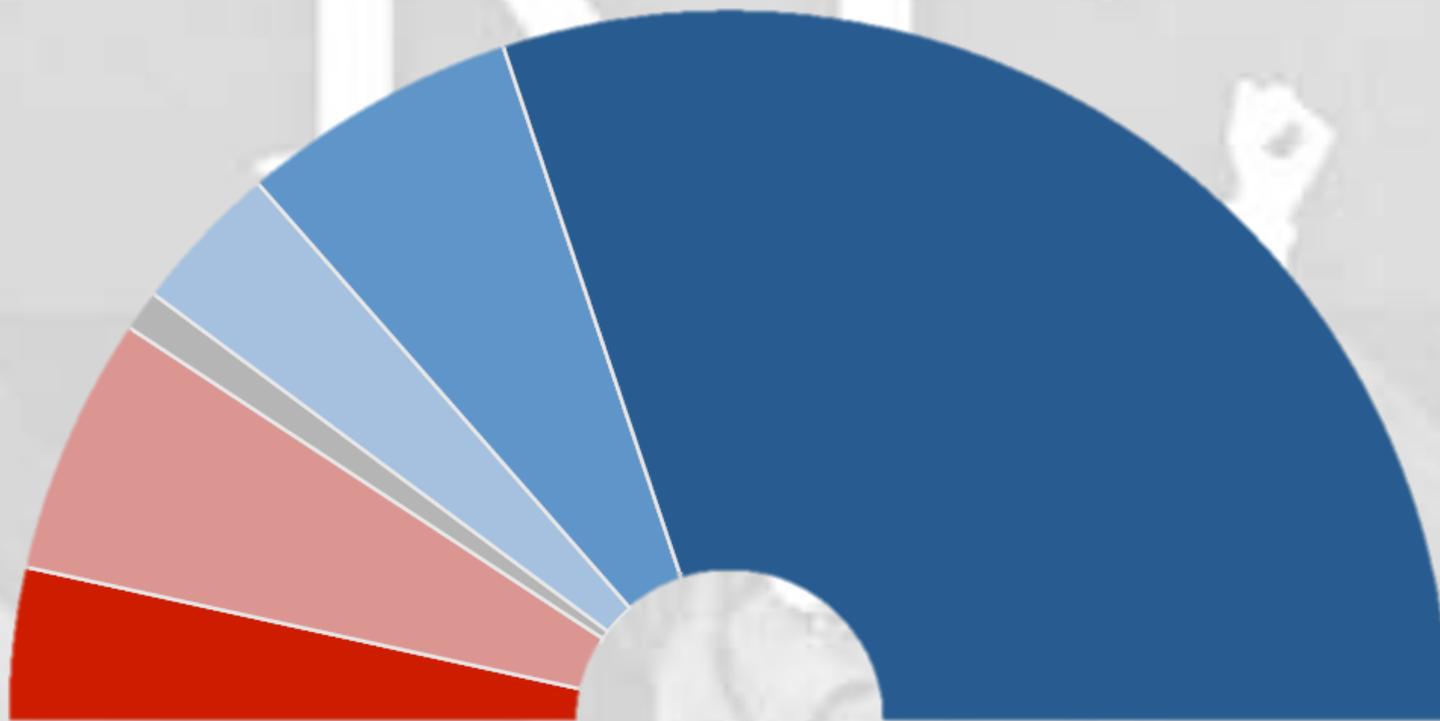
Vive la République !

Vive la France !

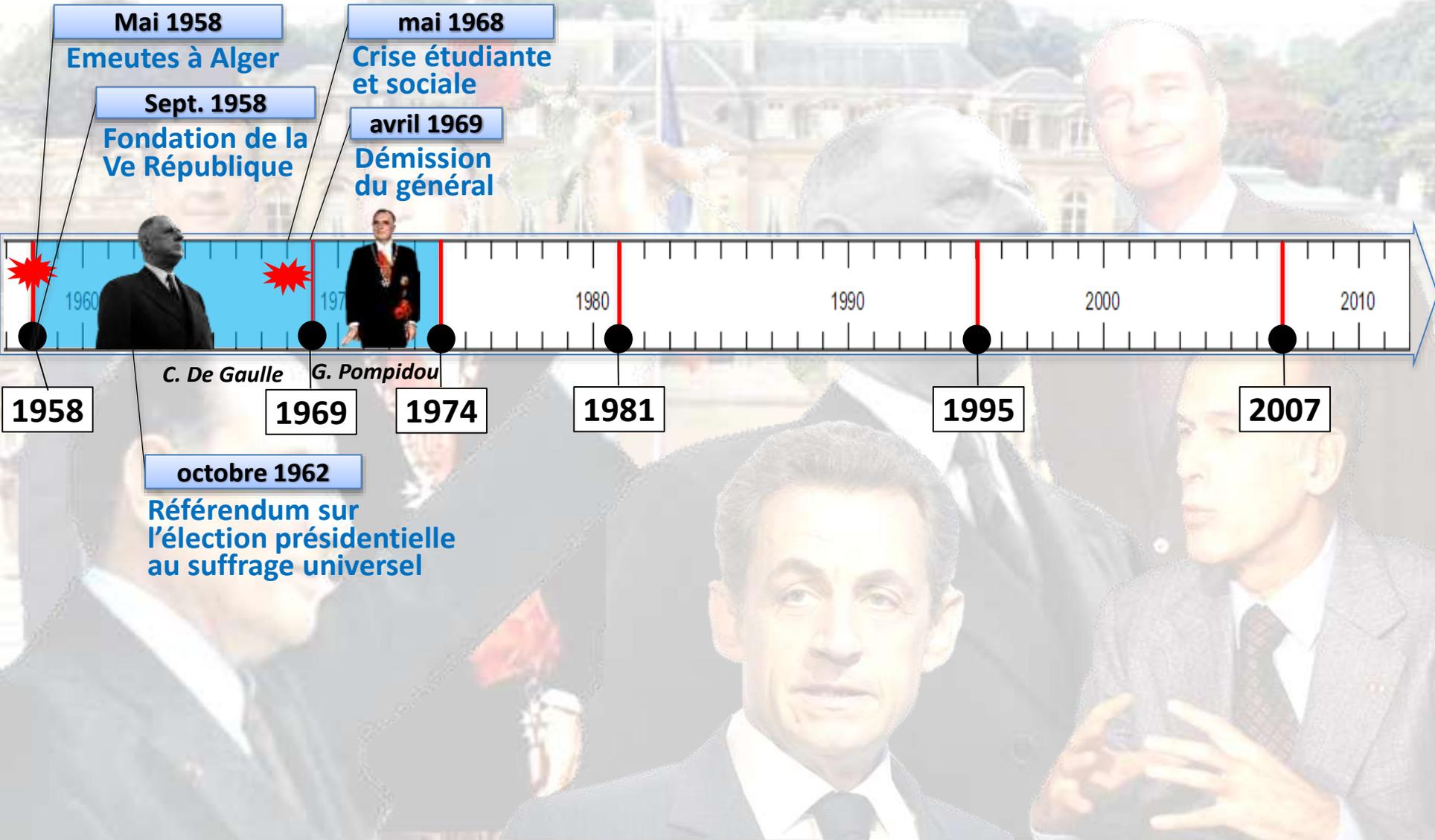
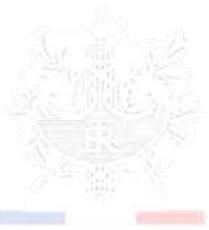
Source: <http://www.charles-de-gaulle.org>

Assemblée Nationale

IV^e Législature - Élections des 23 et 30 juin 1968



- Communiste [34]
- Fédération de la gauche démocrate et socialiste [57]
- Non-inscrits [9]
- Progrès et démocratie moderne [33]
- Républicains indépendants [61]
- Union des démocrates pour la République [293]



Mai 1958

Emeutes à Alger

Sept. 1958

Fondation de la Ve République

mai 1968

Crise étudiante et sociale

avril 1969

Démission du général

1960

1970

1980

1990

2000

2010

C. De Gaulle

G. Pompidou

1958

1969

1974

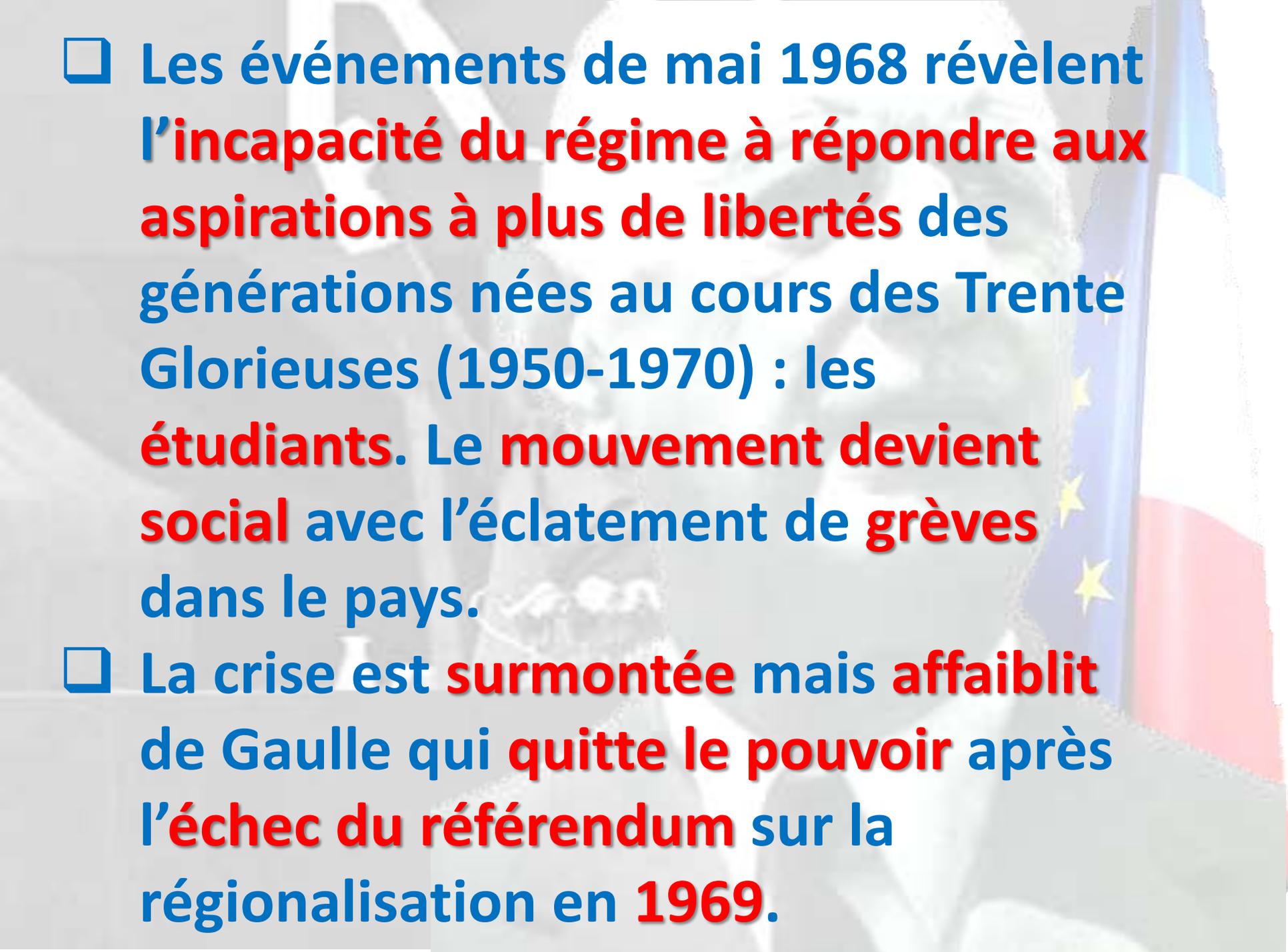
1981

1995

2007

octobre 1962

Référendum sur l'élection présidentielle au suffrage universel

- 
- ❑ Les événements de mai 1968 révèlent l'incapacité du régime à répondre aux aspirations à plus de libertés des générations nées au cours des Trente Glorieuses (1950-1970) : les étudiants. Le mouvement devient social avec l'éclatement de grèves dans le pays.
 - ❑ La crise est surmontée mais affaiblit de Gaulle qui quitte le pouvoir après l'échec du référendum sur la régionalisation en 1969.